

Enfin, je demande de nouveau que le gouvernement procède sans plus tarder au dragage du bassin de Montmagny, afin de permettre une plus grande utilisation du quai de cette municipalité, ce qui serait de nature à favoriser considérablement le développement industriel de cette région. On me dira peut-être que le gouvernement n'a pas d'argent pour réaliser ce projet, ce à quoi je répondrai que si c'était pour des fins de guerre, le problème financier ne se poserait pas. On trouve tout l'argent nécessaire pour faire la guerre; on n'en trouve pas pour réaliser des projets en temps de paix. Cette situation devient de plus en plus répugnante.

Il se passe actuellement au Canada des événements très malheureux, et plus spécialement au Québec. Ce sont des injustices de toutes sortes qui engendrent des désordres qui inquiètent tous ceux qui se soucient du bien commun.

Ce n'est sûrement pas par la violence que l'on corrigera une situation qui doit nécessairement être redressée. Dans tous les pays où l'on a eu recours à la violence, on s'est retrouvé ensuite dans de plus mauvaises situations. Au sujet de la violence, j'aimerais lire deux petits extraits d'une lettre qui a été publiée dans le journal *l'Action-Québec* du 16 octobre 1970, relativement aux événements que nous avons vécus d'une façon encore plus tragique en fin de semaine. Voici:

S'opposer à la violence sans prendre les moyens d'éliminer ces facteurs générateurs de tensions sociales graves, c'est faire preuve d'inconscience ou d'hypocrisie.

Il est facile de dénoncer la violence ouverte, mais cela ne suffit pas. Il faut aller aux sources, détruire les racines qui lui donnent vie et transformer le sol où elle germe et pousse si facilement. C'est ce à quoi devrait s'occuper une élite scandalisée qui a grand besoin d'éclairer sa lanterne, avant qu'il ne soit trop tard.

Monsieur l'Orateur, dans certains pays, on a usé de violence pour essayer de transformer des situations qui ne plaisaient pas au peuple. On s'est battu les uns contre les autres, on s'est exterminé et, la bataille terminée, on a dû recommencer à contruire sur des usines et à subir l'exploitation de la même dictature économique et de la même finance.

Je me souviens des événements malheureux qui se sont produits en France, en mai 1968, et dont plusieurs députés canadiens ont été témoins, tout comme moi.

Rappelons-nous également que le Parlement canadien, dont nous sommes membres, a été paralysé dans ses travaux pendant plus de deux heures, lors de la dernière session, par un groupe de jeunes filles qui avaient été mobilisées en vue de contester.

Je n'ai jamais compris, monsieur l'Orateur, comment il se fait que les autorités tolèrent dans notre pays des écoles de formation révolutionnaire; cette situation a déjà été dénoncée par des hommes non politiques, mais qui exerçaient tout de même une certaine autorité et qui ont eu le courage d'avertir la population.

La situation économique actuelle est désastreuse pour la jeunesse, car un trop grand nombre de nos jeunes sont sans travail. On sait par expérience que lorsqu'on est jeune, on déborde d'énergie. Si l'on ne consacre pas cette énergie à construire de bonnes choses, on la dépense à en faire de mauvaises.

Il est désolant pour des parents de constater, après avoir fait tant de sacrifices pour élever leurs enfants en

[M Lambert.]

vue de leur donner une éducation solide, qu'à cause du chômage—que nous devons travailler à enrayer—certaines personnes essaient de leur faire prendre des narcotiques et de se servir d'eux non pas pour développer notre pays, mais pour créer le désordre et semer la destruction.

M. l'Orateur: Je regrette d'avoir à interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est écoulé.

• (4.50 p.m.)

[Traduction]

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais, comme les autres députés, présenter mes sincères félicitations aux deux députés qui ont proposé et appuyé l'Adresse en réponse au discours du trône. Leurs deux allocutions étaient remarquables. C'est toujours un grand honneur d'être choisi pour remplir ce rôle. Je n'approuve cependant pas tout ce que ces députés ont dit, mais je leur reconnais le droit de le dire. J'aimerais souhaiter bonne chance aux députés d'en face qui ont été promus à des postes plus importants depuis la dernière session. Par la même occasion, j'exprime mes regrets sincères aux députés libéraux qui ont été appelés mais n'ont pas été élus. Aux anciens secrétaires parlementaires, je puis seulement dire qu'il vaut mieux avoir aimé et perdu que n'avoir jamais aimé.

Je suis convaincu que mes électeurs voudraient que je parle des récents événements dans la province de Québec et, par la même occasion, que j'exprime leur sympathie à la famille éprouvée de feu l'honorable Pierre Laporte. Je dois avouer que si ma réaction première à la nouvelle du meurtre de mon compatriote en a été une de chagrin et d'émotion, cette première réaction a fait place par la suite à une colère extrême. En tant que Canadien de fraîche date qui a senti croire en lui des sentiments d'amour et de fidélité pour sa patrie et ses institutions, il m'est très difficile d'accepter les événements qui se sont déroulés dans notre pays ces derniers jours. A la lumière de ce meurtre insensé, des sinistres motifs d'une infime minorité dans la province de Québec, qui cherche à saccager notre façon de vivre et à jeter la honte sur notre pays, ici-même et à l'étranger, il n'est pas étonnant que nous, Canadiens, nous nous sentions un peu moins fiers aux yeux du monde lorsque nous constatons qu'une poignée d'individus est capable de bousculer ce que nous avons chéri depuis si longtemps et ce pour quoi de si nombreux Canadiens ont donné leur vie. La situation est extrêmement sérieuse et chacun doit insister pour que les responsables soient châtiés.

Nous saisissons tous, nous de ce côté-ci de la Chambre, le sérieux de la situation. Nous avons appuyé les dispositions que le gouvernement a prises pour, espérons-le, rétablir l'ordre public dans la province de Québec. Dieu sais si ces mesures d'extrême rigueur répugnent à la plupart des Canadiens mais, quoiqu'il en soit, nous sommes convenus avec le gouvernement que ces mesures étaient nécessaires et nous les avons subséquemment appuyées. Nous espérons seulement qu'elles permettront dans les plus brefs délais d'atteindre les objectifs visés. L'invocation de la loi sur les mesures de guerre et, de ce fait, la